

Réf : 1001

Les règles pratiques de la comptabilité des OPCVM

Population : - Comptables OPCVM, collaborateurs de services comptables, administratifs et financiers des banques, sociétés de gestion, entreprises d'investissement des sociétés de capital-risque, collaborateurs de back office, contrôleurs internes	Objectifs : Acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice d'une fonction comptable OPCVM Maîtriser les opérations et écritures comptables attachées à la gestion des OPCVM Acquérir les règles fiscales de ces produits	
Programme :	Maîtrise des aspects techniques et fiscaux Règles applicables à la comptabilisation des opérations L'analyse technique de l'opération L'analyse de flux Grands principes de comptabilisation Gestion comptable des différentes opérations Production des documents réglementaires et d'information Comptes annuels et annexes Etats réglementaires et documents périodiques	
Période :	A déterminer	
Durée :	03 jours	
Animateur(s)	Niveau d'Etude	Fonction Occupée